

Gestion des collectivités territoriales

Mention : Science politique [Master]

Infos pratiques

- Composante : Droit et science politique
- Durée : 2 ans
- ECTS : 120
- Ouvert en alternance : Non
- Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue
- Formation à distance : Non
- Durée moyenne de la formation :

Présentation

Présentation

L'offre de formation pour la rentrée 2026 est en cours de construction. À titre indicatif, vous pouvez consulter [l'offre 2025-2026](#).

Le Master 1 de Gestion des collectivités territoriales propose une solide formation théorique à la science politique, l'acquisition de compétences de recherche bibliographique et documentaire, des enseignements de spécialisation plus juridiques en vue du Master 2, et une première expérience professionnelle. En Master 2, le parcours Gestion des collectivités territoriales associe des universitaires et des professionnels pour procurer une connaissance approfondie des disciplines qui conditionnent l'action publique locale. Des enseignements de tronc commun consacrent une large place aux outils juridiques, économiques et financiers qui soutiennent l'action des collectivités. Deux choix d'options (« Gestion organisation » ou « Politiques publiques ») permettent aux étudiants de suivre différents séminaires couvrant les principaux champs des politiques territoriales. Au second semestre du M2, les étudiants doivent effectuer un stage pratique pour parachever leur formation. Un partenariat avec l'IPAG de l'Université Paris Nanterre permet également à ceux qui le souhaitent,

via une inscription complémentaire (à tarif préférentiel), de s'inscrire dans l'option « Carrières publiques » en associant à leur formation une préparation soutenue aux concours administratifs.

Organisation

- « (OFFRE EN COURS DE CONSTRUCTION) » 2ème ANNEE - Semestre 3
 - UE Enseignements de tronc commun : les outils juridiques, économiques et financiers des collectivités (18 ects)
 - Droit public économique des collectivités et développement local
 - Enjeux juridiques et financiers de la décentralisation
 - Evaluation des politiques publiques
 - Gestion financière et fiscale
 - Séminaire général
 - Professionnal English
 - UE Séminaires (12 ects)
 - 1 bloc au choix :
 - Séminaires de l'option « politiques publiques »
 - Culture et territoires
 - Politique de la ville
 - Action sociale des collectivités
 - Urbanisme et environnement
 - Séminaires de l'option « gestion organisation »
 - Prospective territoriale
 - Collaboration avec les élus
 - La coopération Inter-collectivités territoriales
 - Statut et gestion des personnels
- 2ème ANNEE - Semestre 4
 - 1 bloc au choix :
 - Formule Carrières publiques (30 ects)
 - Grand oral
 - Préparation concours IPAG
 - Stage (2 mois)
 - Formule Stage (30 ects)
 - Grand oral
 - Stage (3 mois au moins)

Admission

Conditions d'admission

Master 1 :

monmaster.gouv.fr

Résultats obtenus en licence, expériences professionnelles (ou de stages), projet (professionnel et/ou de formation).

Master 2 :

Résultats obtenus en M1, expériences professionnelles (ou de stages), projet (professionnel et/ou de formation).

Modalités de candidature

Dates de dépôt des candidatures :

-> se référer à monmaster.gouv.fr pour une candidature en M1

-> se référer à www.ecandidat.parisnanterre.fr pour une candidature en M2

Pré-requis et critères de recrutement

Pour une entrée en M1 : monmaster.gouv.fr

Et après

Poursuite d'études

Certains étudiants s'appuient sur les connaissances et compétences de la formation pour candidater dans d'autres M2 plus spécialisés (d'aménagement-urbanisme, ou de finances locales notamment). D'autres optent pour une préparation aux concours de la fonction publique territoriale à l'issue de leur M2.

Insertion professionnelle

Secteurs d'activité :

Les principaux débouchés professionnels du M2 se trouvent dans la fonction publique territoriale, les entreprises appelées à contracter avec les collectivités locales, et les activités de conseil relatives à la mise en œuvre ou à la valorisation des politiques publiques.

Métiers :

Cadre dirigeant / dirigeante d'un service territorial // Responsable d'un service déconcentré de l'État // Chargé / C hargée de mission programmes européens // Chargé / C hargée de projet et de développement territorial Responsable de la communication // Chargé / Chargée d'enquêtes

Fiches métiers ROME

- > K1401: Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics
- > K1404: Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics
- > K1802: Développement local
- > M1205: Direction administrative et financière

Contact(s)

> Eric Phelippeau

Responsable pédagogique
ephelipp@parisnanterre.fr

Autres contacts

Responsable de la formation:

Éric PHÉLIPPEAU – Professeur de science politique
Université Paris Nanterre, UFR de Droit et de science politique
200 avenue de la République – 92001 Nanterre Cedex
eric.phelippeau@parisnanterre.fr